

le PROUILLOUSIEN

2025

Le magazine municipal de Prouilly

N°28



HISTOIRE ET PATRIMOINE

ÉGLISE

POMPIERS

INFOS GRAND REIMS

FLEURISSEMENT

LA VIE DANS NOTRE VILLAGE
LES FÊTES ET CÉRÉMONIES
ASSOCIATION LES JEUN'S
INFOS COMMUNALES

JOURNAL MUNICIPAL DE PROUILLY

le PROUILLOUSIEN



PUBLICATION

Avril 2025

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Catherine Malaisé

RÉDACTION

COMMISSION COMMUNICATION

CONCEPTION

Claude Lévêque

PHOTOS

Mairie de Prouilly

IMPRESSION

Le Réveil de la Marne

4 rue Henry DUNANT

51200 EPERNAY

Nombre de tirages : 300 ex



SOMMAIRE

Éditorial	4 -5
Les Amis du Vieux Prouilly	6 - 8
Fêtes et cérémonies	9
Association Les JEUN'S	10 -11
Église	12 -13
Infos communales.....	14 -15
Infos Grand Reims	16 -17
Sapeurs pompiers.....	18
Infos utiles.....	19
Infos écoles et salles communales.....	20 – 21
État civil	22



Au nom de tous les élus du Conseil Municipal j'ai grand plaisir à vous offrir cette nouvelle édition du PROUILLOUSIEN.

Ce journal nous permet de jeter un petit coup d'œil dans le rétroviseur afin de voir le chemin parcouru l'année dernière.

Que s'est-il passé en 2024 à PROUILLY ?

L'année 2024 fut principalement l'année qui a vu l'achèvement de la restauration des abords de l'église.

Le coût total de ces travaux s'élève à 256 983,92 € HTVA, soit 308 380,70 € TTC, représentant un coût très important pour la commune.

Ces travaux ont été financés pour partie par l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, la Communauté Urbaine du Grand Reims détenant la compétence en matière d'éclairage public des monuments classés, la Fondation du Patrimoine et de nombreux donateurs grâce à la collecte organisée avec le concours de la Fondation du Patrimoine pour les particuliers et les entreprises.

L'inauguration a eu lieu le 12 juillet 2024 en présence des représentants de tous les acteurs de cette opération.

Encore un grand Merci à tous les acteurs de cette réalisation et plus particulièrement aux membres du Comité de Soutien à notre patrimoine qui se sont beaucoup investis ces 2 dernières années pour récolter des fonds en organisant de nombreuses manifestations (concours de belote, concerts, tombola).

De ce fait, après remboursement d'une partie de la TVA, le restant à charge de la commune est de l'ordre de 130 00,00 €, ce qui correspond à plus de deux ans de capacité d'investissement.

D'autres travaux de moindre envergure ont pu être réalisés :

- Un banc a été installé dans le chemin du lavoir ;
- Deux autres corbeilles de rue ont été installées dans le village. Malheureusement certains propriétaires de chiens font de la résistance et ont décidé de ne pas ramasser les déjections de leur animal même si on leur demande gentiment de le faire. Il serait regrettable dans notre petit village si charmant d'engager la même procédure qu'à Reims. À voir...
- L'installation d'un grillage entre la micro-crèche et le terrain à côté du garage communal ;
- L'installation d'une gouttière sur le toit de la remise du presbytère et la réfection du mur entre la propriété communale et le n° 10. Les travaux sont en cours et non terminés.

En 2024, il était prévu un nettoyage complet et différentes réparations du toit de l'église.

Ces travaux n'ont pas pu être effectués à cause des conditions météorologiques et sont reportés au printemps 2025.

Au cimetière le point d'eau existant a été rendu accessible et un nouveau règlement élaboré.

Avec l'aide des Amis du vieux Prouilly, un panneau commémorant le calvaire disparu a été installé place du Jet d'Eau à son ancien emplacement.

Toutes les tables de la salle polyvalente ont été remplacées après plus de 20 ans de services.

Au cours de l'année, la commune a adhéré au service PanneauPocket afin de proposer aux habitants un nouveau support de communication.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore ce dispositif, il s'agit d'une application qui permet aux citoyens de recevoir en temps réel des informations et alertes concernant la vie de la commune directement sur leur smartphone, tablette ou ordinateur.

Divers travaux de réfection de trottoir et de caniveau ont été réalisés le long des routes départementales traversant le village.

La réfection du chemin du Cimetière a été terminée par la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Sur notre territoire, la Communauté Urbaine du Grand Reims finance également la reconstruction du réservoir d'eau potable alimentant le village de Jonchery sur Vesle et les lotissements de l'Orée du bois et du Bois Goulot.

Début 2024, la commune a récupéré une parcelle de terre au lieu-dit « Narcevigines ».

Un groupe de travail a donc été créé afin d'étudier le devenir de ce terrain.

Puis, en octobre, le conseil municipal a décidé de missionner l'entreprise VRD Partenaire pour l'étude d'un avant-projet sommaire de création d'un terrain de loisirs public pour tous les habitants de notre commune.

Je tiens également à remercier au nom du conseil municipal tous les bénévoles qui œuvrent au service des habitants de nos villages :

- les sapeurs-pompiers volontaires du Centre de Première Intervention de Trigny-Prouilly-Ventelay qui interviennent dans notre village et ont été transférés au SDIS au 1er janvier 2025 ;

- les Amis du Vieux Prouilly qui ont beaucoup œuvré avec le Comité de Soutien du patrimoine pour récolter des dons au profit des travaux de rénovation des abords de l'église et les Anciens Combattants pour leur participation aux cérémonies de commémoration au monument aux morts.

- les membres des associations du village « les Jeun's » et « les Culs Brûlés » qui organisent des manifestations conviviales permettant aux habitants de se rencontrer.

- les habitants qui se sont impliqués dans l'entretien et l'embellissement de notre terroir en participant à l'Opération Village et coteaux propres et aux décors de Noël.

En collaboration avec les Amis du Vieux Prouilly et l'association des Anciens Combattants, il est prévu le 11 novembre prochain une cérémonie particulière : la commémoration du centenaire du monument aux morts de Prouilly.

Pour cette occasion, la commune a prévu de restaurer le monument et ses abords.

Pour cela, la Communauté Urbaine du Grand Reims a été sollicitée au titre du fonds de soutien aux investissements communaux et a accordé une subvention de 6 615,25 € soit 50% du montant hors taxe des travaux à la commune.

Je remercie vivement les élus qui s'impliquent dans les commissions et surtout mes 4 adjoints qui me secondent au quotidien.

Nous faisons face aux obstacles ensemble et c'est ce qui nous permet d'avancer.

Je n'oublie pas les agents municipaux, qui m'accompagnent depuis plusieurs années. Je les remercie pour leur soutien, leur énergie, leur engagement, leur sens du devoir et du service public.

Alors que le monde devient de plus en plus individualiste et la vie de plus en plus difficile économiquement, l'équipe municipale et moi-même souhaitons plus que jamais mettre en lumière les valeurs de fraternité et d'entraide : nous savons que c'est ensemble que nous y parviendrons.

Comme le disait Simone Veil : « La fraternité n'est pas un principe abstrait, c'est un principe de vie, une exigence qui engage chacun de nous, chaque jour ».

Catherine Malaisé



Boulangerie Pâtisserie
Olivier Daubercy

Votre boulanger est à votre service
pour tous vos événements :

Mariages, Naissances, Baptêmes, Anniversaires,
Fêtes, Occasions spéciales, Associations ...

Proche de vous depuis 10 ans

Deux adresses pour mieux vous servir :

1 Rue Haute de Pévy 51140 Prouilly 6 Rue de la Ville 51170 Crugny

Notre carte

Pains - Spécials - Brioches
Viennoiseries - Salés - Gâteaux
Pièces montées - Petits-fours - Pizzas le soir

Commandes & Renseignements :
☎ 03 51 42 16 78 — ✉ boulangerie@daubercy.fr
🌐 www.daubercy.fr



TRANSPORTS
LARUE Christian

contact@etschristianlarue.fr
Chemin de la Glisère
51140 PROUILLY
Tél 03 26 48 58 82
Fax 03 26 48 25 10

Transporte - Stockage - Distribution

retrouvez nous sur facebook

DES TONNES DE SOLUTIONS!

LES AMIS DU VIEUX PROUILLY

Dans le cadre des activités de l'association, une sortie à Guise a été organisée le 26 juin pour les adhérents. Elle a permis de visiter le fort médiéval sur les hauteurs de la ville, théâtre de mille années d'histoire militaire, et le familistère, bâtiments d'habitation remarquables de modernité pour l'époque (XIX^e siècle), mais avec une organisation sociale associée, quelque peu utopique, qui n'a pas survécu au temps.



Bâtiment principal du familistère



Cour intérieure d'un bâtiment du familistère

De même en 2024, l'association a vu se concrétiser une action lancée il y a quelque temps par la pose, par la commune, d'un panneau rappelant l'existence d'un calvaire monumental sur la place du jet d'eau.

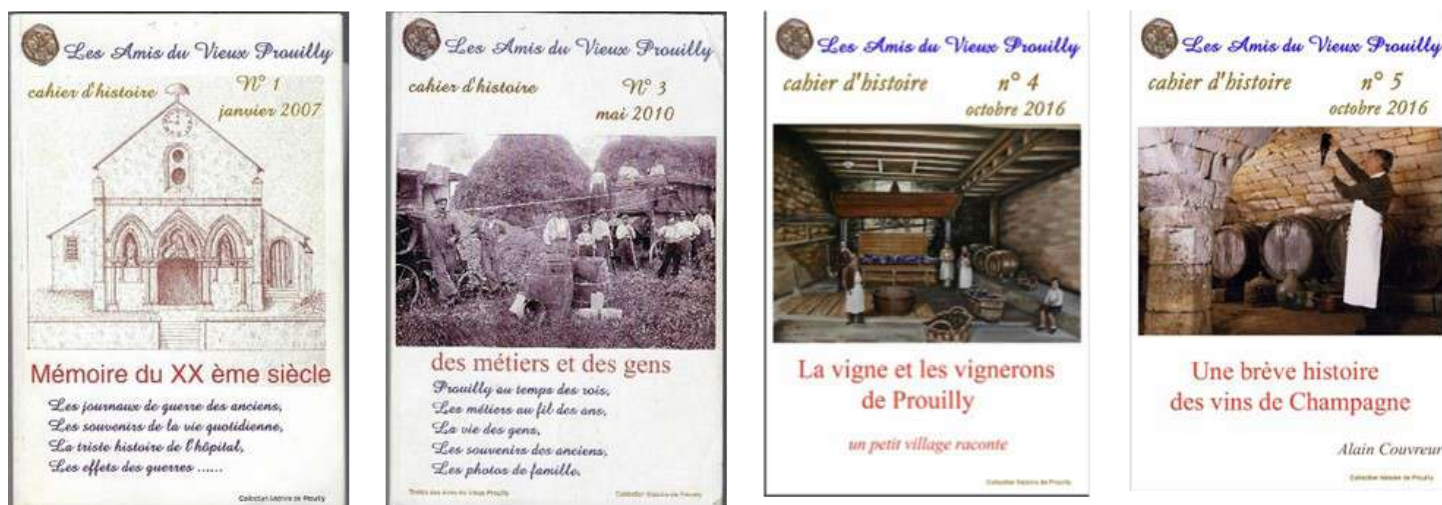
L'association dispose encore, à la vente (10 €), de quelques exemplaires des livres d'histoire de Prouilly :

Cahier d'histoire n° 1 : Mémoire du XXème siècle, janvier 2007,

Cahier d'histoire n° 3 : Des métiers et des gens, mai 2010,

Cahier d'histoire n° 4 : La vigne et les vignerons de Prouilly, octobre 2016,

Cahier d'histoire n° 5 : Une brève histoire des vins de Champagne, octobre 2016.



Les personnes intéressées peuvent se manifester auprès de Bernadette Malingre, Dominique Charret ou Bruno Pinon.

En 2025, notre monument aux morts aura 100 ans.

Nous aimerions fêter dignement cet évènement.



LES AMIS DU VIEUX PROUILLY

Cet anniversaire serait fêté le jour du 11 novembre 2025.

Au cours de la cérémonie du matin, nous aimerions inviter les enfants, qui le souhaitent, à donner la parole à l'un ou l'autre des poilus inscrits sur ce monument. Pour cela, nous les inviterions à en choisir un et, au cours d'une ou deux réunions, les aiderions à rédiger un petit texte qu'ils liraient le matin. La chorale des Vignerons nous chanterait la Marseillaise ainsi qu'un autre chant.

Le vin d'honneur aurait lieu dans la salle des fêtes où une exposition présenterait les nombreuses cartes postales de l'inauguration ainsi qu'un comparatif entre les maisons détruites (grâce aux dossiers des dommages de guerre) et les maisons actuelles. Un ancien plan de ces maisons serait aussi affiché. Quelques anciens du village pris en photographie dans la cour de l'école en 1914 seront à reconnaître.



La journée se prolongerait par un repas partagé (sorti du sac) ou avec un food truck. Puis l'après-midi, une conférence en rapport avec les différentes sépultures qu'ont eu nos poilus, et l'histoire de notre monument. La chorale nous proposerait quelques chants pour clore cette journée commémorative.

Témoigner de l'histoire du village et de ses habitants est l'objectif que s'est assigné l'équipe de passionnés qui constituent les Amis du Vieux Prouilly. Elle reste ouverte à toutes les bonnes volontés qui partageraient cet objectif et qui souhaiteraient aussi vivre la convivialité de nos réunions.



Bureau de l'association :

Président : Bruno Pinon

Secrétaire : Dominique Charret

Trésorière : Bernadette Malingre

SOLUTION ESPACE LIBRE
FAITES PLACE À VOS PROJETS !

EVACUATION- VIDE MAISON

ENCOMBRANTS, DECHETS VERTS,
METAUX, FIN DE CHANTIER

solution.espace.libre@gmail.com
 07 66 42 90 47
 solution.espace.libre

SYNGENEA GENEALOGIE
votre généalogiste et graphiste
près de chez vous !

Vous êtes passionné(e) par l'histoire de votre famille. Basé près de chez vous, mon expertise conjugue généalogie professionnelle et graphisme de qualité

- Recherches approfondies
- Création d'arbres élégants et uniques
- Accompagnement humain
- Restauration de photos

En promotion jusqu'à -50% sur mes différents services !

Restauration de photo

syngenelagenealogie.fr
 07 89 28 53 15
syngeneia.genealogie@gmail.com
 19 rue de l'Orée du bois, 51140, Prouilly



Un grand merci à chacun des bénévoles pour leur aide précieuse lors de la création de décors et la décoration des sapins dans notre village. Grâce à leur collaboration et à leur créativité, notre village a pu revêtir une ambiance festive et chaleureuse qui a émerveillé petits et grands.

ASSOCIATION LES JEUN'S

Avec la participation de la mairie, nous avons pu offrir une belle après-midi récréative aux enfants du village ainsi qu'aux parents. A cette occasion, quelques jeux étaient mis à disposition de tous. La confection de couronnes a eu un franc succès avec 11 enfants qui ont participé. Le Père Noël est venu rendre visite aux enfants et la remise des prix de la plus belle couronne mais aussi, de la plus belle décoration de village sur le thème sportif ont été faites! Bravo à l'ensemble des participants, petits et grands!

Nous vous remercions tous pour votre participation!



FÊTE DE L'ÉTÉ
REPAS DANSANT

repas chanteur musique

28 JUIN 2025
À PARTIR DE 18H

À LA SALLE DES FÊTES DE PROUILLY

Toutes les infos et inscription en ligne via notre page Facebook "Les jeunes Prouilly"

ne pas jeter sur la voie publique

REPAS Adulte

pommes de terre grenailles
cochon de lait/ ou cuisse de poulet
carotte râpée/salade
fromage
tarte ou fondant chocolat

30€

REPAS enfants (<12ans)

pommes de terre grenailles
cuisse de poulet
fondant chocolat

10€

Buvette sur place



Merci à Tous les Villageois

Et si on faisait encore mieux ensemble ?

Chers habitants,

Nous, un groupe de jeunes ados motivés et pleins d'idées, souhaitons vous dire un grand merci pour avoir participé à nos différentes manifestations. Votre présence a fait de ces moments des succès, riches en rires, en partage et en souvenirs. Mais nous rêvons de voir ces événements devenir encore plus vivants !

Pour cela, nous avons besoin de vous tous :

- Les familles avec vos enfants qui apportent tellement d'énergie ;
- Les anciens, toujours prêts à partager leurs anecdotes ;
- Les célibataires, parce que chaque sourire compte ;
- Les jeunes couples, qui donnent une belle dynamique à nos rencontres.
- etc...

Nos manifestations ne seraient rien sans vous. Ce sont vos rires, vos idées et votre présence qui les rendent spéciales. Imaginez ce que cela pourrait être si tout le monde participait activement !

Nos prochains rendez-vous à ne pas manquer

Nous avons concocté un programme plein de surprises et de convivialité.

Prenez vos agendas et notez ces dates :

Dimanche 27 avril : Pâques et Chasse aux Œufs

Une aventure attend les enfants, et nous promettons aussi des activités pour les plus grands.

Vendredi 28 juin : Fête de l'Été

Un repas dansant : musique, rires et bonne humeur au rendez-vous !

Halloween : Défilé et Chasse aux Bonbons

Rejoignez-nous pour transformer nos rues en un lieu mystérieux rempli de déguisements effrayants.

Dimanche 7 décembre : Noël au Village

Le rendez-vous magique de l'année ! Sapins, décorations et bien sûr le Père Noël pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Et si vous nous rejoigniez pour l'organisation ?

Que vous ayez une idée, un talent ou simplement un peu de temps à offrir, votre aide sera la bienvenue ! Cuisiner, décorer, animer ou même juste apporter des sourires : chacun peut contribuer à sa manière.

Ensemble, nous pouvons faire de ces événements des moments inoubliables. Alors, on compte sur vous ! Venez nombreux et parlez-en autour de vous.

N'oubliez pas, pour rester informé de nos actualités :

lesjeunsprouilly@gmail.com

ou envoyer un sms au 06.85.08.64.14 (pas de pub)

À très vite,

Timéo & Evan aidés grandement par leurs mamans.

FLEURISSEMENT



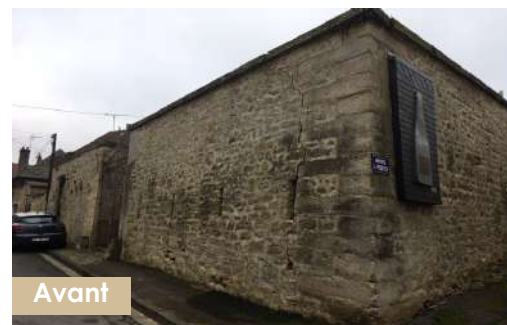
ÉGLISE



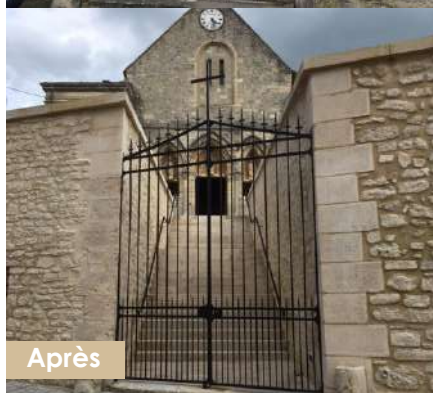
Avant



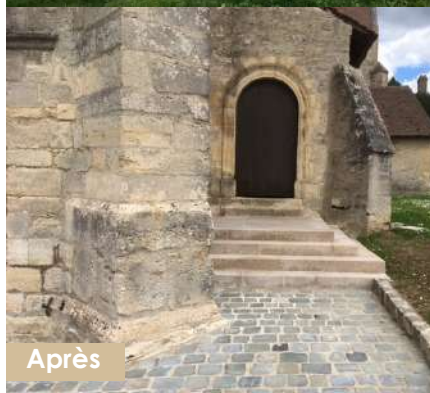
Avant



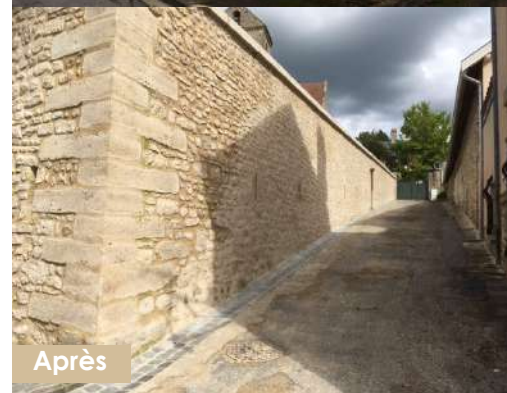
Avant



Après



Après



Après



Avant



Avant



Avant



Après



Après



Après

Travaux des abords de l'église, pendant les travaux



Inauguration des travaux des abords de l'église



Bilan financier de l'opération

Le coût total de cette opération (prestataires intellectuels inclus) est de 308 380,70 € TTC dont :

- 51 998,27 € pour les prestations intellectuelles et autres services (diagnostic, inspection télévisée, etc.) ;
- 231 452,43 € pour le lot n° 01 – Maçonnerie – Pierre – VRD ;
- 12 930,00 € pour le lot n° 02 – Serrurerie ;
- 12 000,00 € pour le lot n° 03 – Électricité (dont 8 362,03 € à la charge de Communauté Urbaine du Grand Reims).

Pour ces travaux, la commune a reçu une aide financière d'un montant total de 121 332,00 € :

- La Préfecture de la Marne a accordé une subvention de 85 822,00 € au titre de la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux (DETR) ;
- La Fondation du Patrimoine a accordé une aide financière de 10 600,00 €
- Les entreprises et particuliers ont versé un total de 24 910,00 € de dons.

La commune remercie particulièrement les membres du Comité de Soutien au Patrimoine et de l'Association des Amis du Vieux Prouilly qui ont vivement contribué à la réussite de cette collecte de dons.

Le restant à charge pour la commune est de 178 686,67 €, sans compter le remboursement d'une partie de la TVA par l'État estimé à 50 500 €.



Cimetière point d'eau accessible et élaboration d'un nouveau règlement.



Installation d'un banc, de deux corbeilles de rue



Panneau commémorant le calvaire installé Place du Jet d'Eau

- Installation d'un grillage entre la micro-crèche et le terrain à côté de l'atelier;
- Remplacement des tables de la salle polyvalente ;
- Divers travaux de réfection de trottoir et de caniveau.
- Adhésion au service Panneau Pocket.



Besoin de refaire votre permis de conduire, votre carte d'identité, votre carte grise, ou encore d'une vignette Crit'Air...

Rendez vous sur les sites officiels, ne tombez pas dans le piège des sites qui effectuent les démarches à votre place.

Le bon réflexe:
.gouv.fr



La mauvaise idée:
Les autres sites
sans «.gouv.fr»



Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans a l'obligation de se faire recenser. Ce recensement s'effectue à la mairie de la commune de votre domicile.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même.

Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Pour ce faire, vous devez prendre rendez-vous à la mairie par téléphone : 03 26 48 52 82 ou par courriel (mairie.prouilly@wanadoo.fr) et apporter le jour du rendez-vous les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- Livret de famille à jour ;
- Justificatif de domicile.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France ;
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Vous êtes **inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

La mairie vous remet votre attestation de recensement le jour-même de votre recensement citoyen.

INFOS GRAND REIMS

Avec l'application mobile « **Grand Reims - Mes déchets** », accédez plus facilement et plus rapidement à toutes les informations relatives aux déchets, et bénéficiez de services personnalisés.

Collectes des déchets à domicile :

L'application donne automatiquement le jour du prochain passage du camion pour les collectes d'ordures ménagères et du tri.

Des **notifications de rappels de sortie de ses bacs**, de changements de collecte à votre adresse, mais également des conseils, trucs et astuces pour réduire vos déchets !

Elle donne aussi accès au **calendrier annuel des collectes, avec prise en compte des jours fériés**.



Où donner ? Où et quand jeter ? Comment trier ses déchets spéciaux ?

L'application recense les points de collecte les plus proches de vous grâce à la géolocalisation, vous propose un itinéraire pour vous y rendre, et vous donne les règles et consignes de tri pour le verre, les déchets alimentaires, les ordures ménagères, les emballages et les papiers. Vous découvrirez peut-être des lieux où donner, comment opter pour le compostage et que faire des piles, médicaments, etc. Enfin, **vous n'aurez plus de doute sur les horaires d'ouverture des déchetteries** : la bonne information est dans l'application !



Restez informés :

L'application délivre des **informations en temps réel et personnalisées** sur les modifications d'horaires ou fermetures de déchetteries, les reports de collectes à votre adresse, ou des mesures spéciales prises par le Grand Reims.

Demande de prise de RDV pour des services à domicile :

L'application permet de prendre rendez-vous pour une collecte des encombrants à domicile.



Grand Reims - Mes déchets
Téléchargez l'application mobile !



Disponible sur
l'App Store



Disponible sur
Google Play



L'Asinerie de Pes Vitis est un lieu d'exception qui se distingue par son élevage d'ânes de race Grand Noir du Berry et sa production de cosmétiques au lait d'ânesse de qualité et naturels. Nichée au cœur d'un environnement préservé, cette ferme accueillante propose une variété d'activités allant de la balade à l'animal-thérapie, en passant par la découverte des bienfaits des cosmétiques au lait d'ânesse en lien avec la vigne.

Flora, l'éleveuse passionnée et experte de l'asinerie, a fait le choix judicieux de se consacrer à l'élevage de la race Grand Noir du Berry pour développer une expérience unique et authentique autour de la balade en compagnie de ces majestueux animaux. Grâce à son engagement et sa passion pour les ânes, Flora crée un lien profond entre l'homme et l'animal, offrant ainsi des moments de connexion et de bien-être inoubliables.

Au-delà de l'élevage d'ânes, l'Asinerie de Pes Vitis propose également des cosmétiques au lait d'ânesse de haute qualité, élaborés de manière naturelle et respectueuse de l'environnement. En associant les vertus du lait d'ânesse aux bienfaits de produit naturel, ces produits cosmétiques offrent une expérience sensorielle et régénérante, permettant à chacun de prendre soin de sa peau tout en se reconnectant à la nature.

En somme, l'Asinerie de Pes Vitis incarne le mariage harmonieux entre l'élevage d'ânes d'exception, la production de cosmétiques naturels au lait d'ânesse et l'accueil chaleureux à la ferme. Une invitation à la découverte, au partage et à la détente, où chaque instant révèle la beauté et la richesse de la relation entre l'homme, l'animal et la nature.



Dépôt sauvage ? Création d'une brigade environnementale.

Une brigade environnementale a été créée par la Communauté Urbaine du Grand Reims, principalement pour aider les élus locaux confrontés à de plus en plus de dépôts sauvages sur leur territoire.

Mise à la disposition des maires des 143 communes du Grand Reims, cette brigade est actuellement composée de deux gardes-champêtres, qui seront bientôt rejoints par deux autres professionnels. Une fois formés et assermentés, ces agents seront en mesure de mener des enquêtes complètes : de la découverte d'un dépôt sauvage jusqu'aux conclusions transmises au procureur de la République, en passant par l'identification des responsables.

Cette brigade environnementale n'intervient que sur demande de la mairie.

Si vous découvrez un dépôt sauvage sur le territoire communal, merci de bien vouloir prendre une photo et de la transmettre par courriel au secrétariat de la mairie, en indiquant le lieu de ce dépôt.

Ensemble, mobilisons-nous pour la préservation de notre cadre de vie !

Déclarations Préalables communales pour les meublés de tourisme et pour les chambres d'hôtes

L'activité de location de meublés de tourisme ou de chambre d'hôtes doit faire l'objet d'une **déclaration préalable en mairie**.

Pour déclarer la location de meublés de tourisme ou de chambres d'hôtes, la mairie vous propose un service de télédéclaration à votre disposition gratuitement 7j/7 et 24h/24, accessible depuis le lien suivant : <https://reims.taxesejour.fr/portail/homepage-declaloc>

Vous trouverez également, sur le site internet précité, davantage de précisions sur la réglementation à suivre pour exercer ces activités.

Si vous exercez l'une de ces activités ou si vous souhaitez vous lancer, voici quelques informations :

Pour les meublés de tourisme

Déclaration préalable à l'activité

La commune de Prouilly impose la déclaration des meublés de tourisme - y compris les résidences principales - avec attribution de numéro de déclaration, dite "procédure d'enregistrement".

Dès réception de votre déclaration, la mairie vous délivre sans délai un accusé de réception comprenant un numéro de déclaration. Ce numéro devra être indiqué dans chacune des annonces d'offre de location de ce logement.

Si le meublé de tourisme avait fait l'objet d'une **déclaration cerfa** meublé de tourisme, celle-ci n'est plus valable.

Ne pas déclarer votre logement en mairie est passible d'une amende civile pouvant aller jusqu'à 5 000 €.

Demande d'autorisation de changement d'usage

Toute location touristique d'un meublé de tourisme (hors résidence principale) est soumise à autorisation de changement d'usage.

Pour les chambres d'hôtes

La location de chambres d'hôtes chez l'habitant, exploitées toute l'année ou à la saison, constitue une activité professionnelle de nature commerciale ou agricole. Elle implique certaines obligations concernant les conditions d'accueil du client, la déclaration en mairie, l'immatriculation et l'affiliation à la Sécurité sociale.

Selon l'article L. 324-4 du code du tourisme, toute personne qui offre à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune du lieu d'habitation concerné, sous peine d'une contravention de 3ème classe (article L. 324-16 du même code).

Tout changement concernant les informations fournies doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration.

Taxe de séjour

Les services du Grand Reims restent à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans la collecte, la déclaration et le reversement de la taxe de séjour.

Pour toute question sur la taxe de séjour, vous pouvez les contacter :

Par courriel : reims@taxesejour.fr

Par téléphone : 03 26 77 45 10



Centre d'incendie et secours Champagne Vesle

Les sapeurs-pompiers du Grand Reims ont été transférés au service départemental d'incendie et de Secours de la Marne le 1er janvier 2025.

C'est ainsi qu'un centre nommé CHAMPAGNE VESLE, basé à Muizon et Trigny (centre pour la formation) a été mis en place pour réunir les sapeurs-pompiers volontaires de Gueux, Muizon et Trigny.

Actuellement ce centre est composé de 40 SPV, dont 10 femmes.

Notre mission est de défendre 11 villages pour les secours d'urgence aux personnes, les opérations diverses et les incendies.

Le centre dispose de trois véhicules d'interventions, un VSAV (véhicule de secours d'assistance aux victimes) un VID (véhicule d'interventions diverses) FPTH (fourgon pompe tonne hors route pour l'incendie) et son fonctionnement repose sur l'astreinte de 6 agents par jour.

L'autonomie et les valeurs sont mises en avant par cette nouvelle organisation pour donner un sens à leur engagement en tant que sapeurs-pompiers volontaires.

Dans les mois à venir, nous organiserons une journée portes ouvertes et mettrons en place des activités pour sensibiliser la population aux gestes de secourisme dans les différentes communes que nous défendons.

Nous sommes en train d'organiser le centre, à la fois de manière opérationnelle et structurelle.

Je voulais une fois de plus exprimer ma reconnaissance envers les maires pour leur présence à notre discussion du 4 février 2025, où une présentation du fonctionnement du centre a été réalisée ainsi qu'une visite des locaux.

LIEUTENANT GODFROY Sylvain

Chef de centre CIS Champagne Vesle

Un centre de secours = une amicale.

Pour donner suite au regroupement des Centres de secours de Gueux, Muizon et Trigny, une nouvelle amicale a été créée. C'est en premier lieu un rôle social de cohésion et d'entraide entre les sapeurs-pompiers.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Champagne Vesle a pour but :

- De participer au sentiment de bien-être du SPV, ainsi que de leur famille et des anciens sapeurs-pompiers.
- De favoriser le télétravail en journée au casernement pour les personnels SPV.
- De pérenniser leur engagement.
- L'aménagement des espaces de convivialité du centre.
- L'accompagnement lors d'un décès de SP (actif ou retraité) ou d'un membre direct de la famille.
- D'organiser des sessions « Gestes qui sauvent » pour le grand public.
- L'affiliation à l'Union Départementale des SP de la Marne.
- D'assurer les locaux de l'amicale.

Le bureau

AGENCE POSTALE DE TRIGNY

L'agence postale communale est située au 9 rue de l'église à quelques mètres de la mairie.

du 1^{er} janvier au 31 octobre

lundi de 9h30 à 12h00 et de 16h30 à 19h00
Mardi, mercredi et jeudi de 13h00 à 15h30
Vendredi de 9h30 à 12h00

du 1^{er} novembre au 31 décembre

Lundi de 9h30 à 12h00 et de 16h15 à 19h00
Mardi, mercredi et jeudi de 13h00 à 16h15
Vendredi de 9h00 à 12h15



Mairie : 03 26 48 52 82
 Courriel : mairie.prouilly@wanadoo.fr
 Secrétariat ouvert le mardi de 16h00 à 19h00 et le vendredi de 10h00 à 13h00

Gendarmerie de Fismes : 03 26 48 09 03
 21 Route de Reims—1170 FISMES

Presbytère :
 M. l'abbé Claude SOUDANT : 03 26 48 55 69
 Courriel : claudesoudant@free.fr

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Pôle territorial de la Communauté Urbaine du Grand Reims :
 10, rue René Letilly - 51170 FISMES
 03 26 83 06 60

Gestion des déchets (Communauté Urbaine du Grand Reims) : 03 26 02 90 90
 Courriel : tri.info@grandreims.fr

Véolia (Eau du Grand Reims) : 0969 390 498 (service clientèle de Jonchery-sur-Vesle) ou site web client (pour prise de rendez-vous) : www.service.eau.veolia.fr

Transports scolaires : 03 26 77 78 79 de 13h30 à 17h00 (Reims contact) Courriel : abonnements.scolaires@grandreims.fr

Communauté urbaine du Grand Reims :
 Site internet : www.grandreims.fr
 Téléphone : 03 26 77 78 79

SERVICE À LA PERSONNE

Micro-crèche « Les Brins d'Herbe »
 Courriel : lesbrinsdherbe51@gmail.com

Circonscription de la Solidarité Départementale de Fismes : 03 26 48 07 08
 15, faubourg de Soissons 51170 FISMES
 Courriel : csdfismes@marne.fr

Familles Rurales (Jonchery-sur-Vesle) : 09 60 46 66 46
relaisfamilles-jonchery2@wanadoo.fr

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : 03 26 48 59 77
 Courriel : admr.jsv@fede51.admr.org

ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Association « Les Amis du Vieux Prouilly »
 Président : Monsieur Bruno PINON
lesamisduvieuxprouilly@gmail.com

Association « Les Jeun's » :
 Présidente : Madame Nelly LEFEVRE
 Courriel : lesjeunsprouilly@gmail.com

Associations des « Anciens Combattants de Prouilly-Pévy »
 Président : Monsieur Alain COUVREUR : 03 26 48 58 95

Société de chasse
 Président : Monsieur Frédéric LEFEVRE : 06 26 82 11 64

Association « les Culs Brulés »
 Président : Monsieur Olivier DAUBERCY : 03 51 42 16 78

ASSOCIATIONS SYNDICALES

Association Syndicale de « l'Orée du Bois »
 Monsieur Jean-Michel CHRISTE :
 Courriel : jeanmichel.christe@btpcta-grandest.fr

ASA (Association Syndicale Autorisée)
 Président : Monsieur Étienne MALINGRE
 Tél : 03 26 48 58 85
 Courriel : asaprouilly5151@orange.fr

Association Syndicale Libre « La Chute des Eaux »
 Président : Monsieur Nicolas TROUSSET
 Courriel : asl.lcde@gmail.com

AF (Association Foncière)
 Président : Monsieur Benjamin WAQUELIN : 03 26 84 38 91
 Courriel : afdeprouilly5151@orange.fr

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Association des parents d'élèves « Les 6 villages »
 Courriel : les6villages@gmail.com

INFOS ÉCOLES, COLLÈGES

École maternelle de Vandeuil

Téléphone : 03 26 49 12 83

1, rue de la Robe - 51140 VANDEUIL

Courriel : ce.0512107N@ac-reims.fr

Jour	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h45 – 11h45	8h45 – 11h45	8h45 – 11h45	8h45 – 11h45
Après-midi	13h45 – 16h45	13h45 – 16h45	13h45 – 16h45	13h45 – 16h45

École élémentaire de Jonchery sur Vesle

Téléphone : 03 26 48 22 47

4, rue de la Mairie - 51140 JONCHERY-SUR-VESLE

Courriel : ce.30510078H@ac-reimc.fr

Jour	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30
Après-midi	13h30 – 16h30	13h30 – 16h30	13h30 – 16h30	13h30 – 16h30

Horaires des transports scolaires

	lundi, mardi, jeudi et vendredi	
	Matin	Soir
Chute des Eaux	8h11	17h16
Prouilly	8h06	17h11
Bois Goulot	7h29	17h16

L'association Familles Rurales gère l'ensemble des services périscolaires de l'école maternelle de Vandeuil et de l'école élémentaire de Jonchery sur Vesle.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. Jonathan FONTAINE au 09 60 46 66 46 et à l'adresse suivante : relaisfamilles-jonchery2@wanadoo.fr

Collèges de Fismes

Collège Public Thibaud de Champagne (Fismes) : 03 26 48 16 52

16 avenue des Amourettes – 51170 FISMES Courriel : ce.0511188p@ac-reims.fr

Collège Privé Saint-Macre (Fismes) : 03 26 48 01 87

1, Faubourg de Soissons – 51170 FISMES

Horaires des cars pour Fismes

	Lundi, mardi, jeudi et vendredi		Mercredi matin	
	Matin	Soir	Matin	Midi
Chute des Eaux	7 h 15	17 h 26	7 h 15	12 h 40
Prouilly	7 h 18	17 h 21	7 h 18	12 h 46
Bois Goulot	7 h 29	17 h 16	7 h 29	12 h 50

Salle polyvalente

Lors des travaux de rénovation de la salle polyvalente, une cloison mobile a été installée afin de pouvoir bénéficier de 2 salles, une de 155 m² et une autre plus petite de 70 m².

- Pour la location de la grande salle (cuisine et sanitaires compris), qui peut accueillir jusqu'à 155 personnes debout et 100 personnes assises:

	Habitants de Prouilly		Personnes extérieures	
Week-end	Été : 340 €	Hiver : 370 €	Été : 490 €	Hiver : 520 €
Journée en semaine	Été : 190 €	Hiver : 200 €	Été : 270 €	Hiver : 280 €
Réunion	Été : 100 €	Hiver : 110 €	Été : 180 €	Hiver : 200 €
Activité hebdomadaire	250 €/an		300 €/an	

- Pour la location de la petite salle (avec accès à la cuisine et aux sanitaires), qui peut accueillir jusqu'à 70 personnes debout et 40 assises:

	Habitants de Prouilly		Personnes extérieures	
Week-end	Été : 240 €	Hiver : 270 €	Été : 390 €	Hiver : 420 €
Journée en semaine	Été : 110 €	Hiver : 120 €	Été : 190 €	Hiver : 200 €
Réunion	Été : 70 €	Hiver : 80 €	Été : 160 €	Hiver : 170 €
Activité hebdomadaire	200 €/an		250 €/an	

- Pour les associations locales

1ère location (sans utilisation de la cuisine)	Été : 50 €	Hiver : 70 €
1ère location (avec utilisation de la cuisine)	Été : 70 €	Hiver : 90 €
Locations suivantes	Été : 100 €	Hiver : 120 €

La période d'été est du 1^{er} avril au 31 octobre et la période hiver du 1^{er} novembre au 31 mars de chaque année.

La location de la grande salle restante prioritaire, toutes personnes désirant réserver la petite salle pourront le faire à tout moment et une confirmation sera donnée 3 mois avant la date de location.

Les tarifs du week-end, de la journée et d'une réunion incluent le nettoyage des locaux.

L'activité hebdomadaire a une durée maximale de 2 heures, les locaux devant être rendus propres.

Une caution de 1 000 € est demandée à la remise des clefs et sera rendue si aucune dégradation n'est constatée dans les lieux.

En même temps que la salle polyvalente, il est également possible de louer de la vaisselle, disponible pour 80 couverts maximum, pour un tarif fixé à 1 € par personne.

Ce tarif comprend, par personne : 2 assiettes plates ; 1 assiette à dessert ; 3 couverts ; 1 verre à eau ; 1 verre à vin ; 1 tasse ; 1 blida.

La commune propose également à la location, un percolateur au prix de 5 €.

Salle de la mairie

Les associations de Prouilly d'intérêt local, les associations extérieures ayant un lien avec la commune et les sociétés à intérêt public ayant un lien avec la commune ont la possibilité de louer la salle de la mairie selon les conditions et les tarifs définis dans le règlement intérieur de location.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter le secrétariat de mairie.

Salle des associations

Cette salle peut être mise à disposition des associations et particuliers proposant des activités au public. La salle des associations est gérée et entretenue par la commune, avec pour objectif la mise à disposition de lieux de rencontre et de rassemblement permettant réunions et autres manifestations.

Les associations et les particuliers peuvent bénéficier de la salle des associations pour une utilisation ponctuelle liée à une réunion, activité ou manifestation selon leur disponibilité.

La location se fera, à titre gracieux, sous la responsabilité de l'organisateur de l'évènement.

Pour les **activités hebdomadaires** (au maximum 2h / semaine en moyenne), cette utilisation est soumise à la signature du contrat de location et au paiement d'une redevance d'un montant de 120 €.

Les naissances



31 mai : Félix TONELLO WAUTHIER
 26 juillet : Léon ROOSS
 16 août : Charly PREVOTEAUX
 27 septembre : Gaspard BOULANGER

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Les PACS



5 janvier : Madame Camille DOS SANTOS et Monsieur Maxime LOEFFLER
 9 juillet : Madame Loetitia COLLET et Monsieur Patrick LAMBREMONT
 26 juillet : Madame Hoai Ly Huong NGO et Monsieur Julien CEDER
 5 novembre : Madame Sofiane MERIOT et Monsieur Florentin MACHADO

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes pacsés.

Les décès



3 février : Monsieur Ludovic GAILLARD
 23 mars : Monsieur Christian RICARTE
 5 septembre : Monsieur Jean-Bernard LANGET
 21 novembre : Madame Marguerite MINCK veuve RAGAUT

Toutes nos condoléances aux familles.

Bienvenue aux nouveaux habitants

En 2024, la commune a eu le plaisir d'accueillir une vingtaine de nouveaux habitants, parmi lesquels certains foyers sont composés d'enfants. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons une intégration réussie dans notre village.



Madame Anaïs RICHARD et Monsieur Flavien BARTHE , 2 rue Basse de Pévy
 Madame Yvette PARADELA et Monsieur Nicolas BLANCHARD, 6 bois du Goulot
 Madame Alexandra FOREST et Monsieur Elvis MOROT , 2 chemin de la Glisière
 Madame Cécile GRANTOT, 2 rue de la Fontaine
 Madame Flore TONELLO WAUTHIER et Monsieur Jérémy TONELLO, 3 rue de la Fontaine
 Madame Manon TERPEREAU et Monsieur Florian PRÉVOTEAUX, 6 l'Orée du bois
 Madame Aude CABROL et Monsieur Louis HOREN, 2 ruelle Brichet
 Madame Marine HIENARD, 23 Grande Rue

Que ceux qui ne se sont pas fait connaître nous pardonnent de ne pas les mentionner et se présentent en mairie.



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Mon assistance en ligne

Virus | chantage | piratage ...

Ayez le nouveau réflexe cyber
Rendez-vous sur le site **17cyber.gouv.fr**

Un service proposé
par

POLICE
NATIONALE



LES PERMANENCES



Mission locale

3 premiers mardis de chaque mois, de 9h15 à 11h15
De préférence sur rendez-vous



Assistante sociale

Uniquement sur rendez-vous



Médiateur

Tous les 2 mois
Uniquement sur rendez-vous



LUNDI: 09H00 À 11H30
MARDI: **FERMÉE**
MERCREDI: 09H30 À 11H30 - 16H30 À 18H30
JEUDI: **FERMÉE**
VENDREDI: 09H00 À 11H30
SAMEDI: 09H30 À 12H00

Horaires

LUNDI: 13H30 - 18H00

MARDI: 09H00 - 11H30 / 13H30 - 18H00

MERCREDI: 09H00 - 12H00 / 13H30 - 18H00

JEUDI: 09H00 - 12H00

VENDREDI: 13H30 - 17H00

SAMEDI: 10H00 - 12H00



Rue du marché, 51140
Jonchery-sur-Vesle



03.26.08.36.44



msap.jonchery-sur-vesle@laposte.net



France Services Jonchery-sur-Vesle



@FVesle



<https://www.famillesrurales.org/jonchery-sur-vesle-et-environs/>



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Les services du quotidien à côté de chez vous.

Santé, famille, retraites, recherche d'emplois :
un service personnalisé d'accompagnement
à moins de 30 minutes de chez vous.



ASSOCIATION DE
JONCHERY-SUR-VESELE
ET ENVIRONS



ESPACE ACCUEIL

Formé par les organismes partenaires, l'agent d'accueil:

- vous conseille, vous oriente
- vous écoute, vous informe et facilite vos démarches auprès de toutes les administrations
- vous aide à la constitution de dossiers et à leur transmission
- vous accompagne si nécessaire dans l'usage d'internet et l'utilisation de l'outils numérique.



NOS PARTENAIRES LOCAUX

Relais FEPEM: apporter l'information et les conseils liés à l'emploi à domicile des particuliers (**cesu** et **paje emploi**)

Relais numérique Emmaüs Connect: apporter de l'aide sur le numérique aux personnes en situation de précarité

Relais Conso: informer et aider les usagers face à des litiges liés à la consommation

Point justice: aider et orienter les usagers dans leurs démarches juridiques.



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**



L'animatrice vous accompagne sur votre demande d'inscription, votre recherche d'emploi (cv et lettre de motivation)...

www.pole-emploi.fr



L'animatrice vous accompagne dans l'utilisation du compte Ameli et vous met à disposition les différents formulaires

www.ameli.fr



L'animatrice vous accompagne dans le dépôt du dossier d'aide financière pour les travaux d'adaptation du logement en cas de perte d'autonomie ou d'handicap.



L'animatrice vous accompagne dans le dépôt du dossier d'aide financière pour vos travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation...)



santé
famille
retraite
services

L'animatrice vous accompagne sur votre demande de retraite, suivi de dossier, simulation retraite...

www.carsat-nordest.fr
www.msa.fr

www.ants.gouv.fr



L'animatrice vous accompagne sur vos demandes de permis de conduire, vos certificats d'immatriculation et sur les pré-demande de carte d'identité.



www.caf.fr

L'animatrice vous accompagne sur la réalisation ou la complétude de vos dossiers d'APL, de RSA, de prime d'activité...



L'animatrice vous accompagne sur l'ouverture de votre espace en ligne, sur votre déclaration en ligne...

www.impots.gouv.fr



L'animatrice vous accompagne dans l'utilisation de votre chèque énergie en ligne et les réclamations en cas de perte ou de non réception du chèque, vous informe sur vos droits avec le simulateur